



## Compte-rendu CSA du 8 mars 2023 (St Malo)

Les représentants du personnel étaient convoqués le 8 mars à St Malo pour la FSC (Formation spécialisée du CSA) ainsi que pour deux CSA (Comité social d'administration).

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ces instances sur Calypso :

<http://intra.enim.p2/enim/instances-de-concertation/comite-social-dadministration-csa>

### FSC de 9 h 30 à 12 h

Vos représentants UNSA-UPPAMer présents :

Catherine PROVOST – Aline TORTAY – Jean-Baptiste MANFAIT

### Dispositif « Alerter - Agir »

Dans le cadre du bien-être au travail, l'Enim met à disposition des agents un dispositif « ALERTER – AGIR » qui permet aux agents de signaler toute situation de comportement ou acte inapproprié mais aussi d'alerter en cas de mal être ou souffrance au travail.

L'agent a la possibilité de faire un signalement, soit par mail, soit par fiche de signalement à adresser sur la balaie [gvt@enim.eu](mailto:gvt@enim.eu), uniquement consultable par la cheffe du DRH, son adjointe et la conseillère de prévention.

Par la suite, l'agent pourra donner son accord pour que le signalement soit également transmis à d'autres interlocuteurs (Médecin de prévention, Supérieur(s) hiérarchique(s), Représentants du personnel, ...).

La Direction maintient la plateforme d'écoute, de conseil et de soutien PROS-CONSULTE composée de psychologues. Sa consultation est anonyme, accessible 24h/24 et gratuite.

L'UNSA UPPAMer a demandé qu'un point de situation du suivi soit fait régulièrement auprès de l'auteur du signalement.

### Prévention des Risques Psycho Sociaux

Un triptyque « prévenir les RPS » indiquant la marche à suivre en cas de souffrance au travail sera prochainement diffusé à tous les agents.

## **CSA de repli - 12 h 20 à 13 h20**

Vos représentants UNSA-UPPAMER présents :

Valérie JULOU – Cathy PROVOST - Pascal DUPONTREUE - Aline TORTAY

### **1 – Avis sur le projet de réorganisation de la Direction Comptable et Financière (DCF) :**

Suite au vote unanime défavorable exprimé le 9 février, le projet de réorganisation de la DCF est présenté de nouveau au CSA ; des précisions ont été apportées sur 3 points : la NBI, la publication des postes en double catégorie et la consultation des équipes de la DCF.

Le 1<sup>er</sup> point concernant la NBI fait partie d'un chantier plus général et concerne tous les agents de l'établissement et ne doit pas être traité au travers d'une réorganisation interne à la DCF.

Concernant la publication des postes en double catégorie, le DCF souhaite créer un parcours professionnel permettant de valoriser et de reconnaître les expertises internes : là encore il s'agit d'un sujet qui ne doit pas être traité lors d'une réorganisation interne : le déroulement d'une carrière, le parcours professionnel concerne tous les agents et doit répondre à des conditions précises et règlementaires.

Quant à la consultation des équipes de la DCF, malgré un pourcentage important de retours des équipes de la DCF, il reste une équipe fortement impactée (DC Paimpol) qui ne s'est pas exprimée.

**Vote pour la réorganisation : UNSA-UPPAMer 3 voix contre CGT-FSU – Solidaire 4 voix contre**

## **CSA de 14h15 à 16h30**

Vos représentants UNSA-UPPAMER présents :

Valérie JULOU - Véronique LANGLOIS - Pascal DUPONTREUE - Aline TORTAY

### **1 - Présentation du règlement intérieur du CSA**

Vote pour le règlement intérieur : **UNSA-UPPAMer 3 voix pour CGT-FSU-Solidaire 4 voix pour**

**Pour information : prochain CSA le 5 avril à Paimpol**

### **2 – Avis sur le projet de réorganisation de la Sous-Direction des Systèmes d'Information (SDSI) :**

Cette réorganisation réajuste l'organisation mise en place en 2022. Il s'agit d'une requalification de poste ; ainsi le poste de « responsable expertise et Contrats de Service » devient un poste d' « Intégrateur technique »

L'évolution de l'organisation n'impacte ni les effectifs ni les catégories d'emploi.

**Vote pour la réorganisation: UNSA-UPPAMer 3 voix pour CGT-FSU 4 voix pour**

### 3 –Avis sur le projet du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) :

Le SPSI concerne la connaissance et la valorisation du patrimoine immobilier, la rationalisation et l'optimisation des locaux, la modernisation et l'amélioration de la performance énergétique des locaux, la professionnalisation de la fonction immobilière.

**Une étude de rationalisation des surfaces du parc tertiaire a été engagée dès l'année 2021.**

Les scénarios retenus pour chacun des sites sont les suivants :

**Périgny :** Le renouvellement du bail avec restitution de surfaces au bailleur (équivalent à un étage) et renégociation du loyer à l'horizon 2024.

**Lorient :** L'Enim étant propriétaire, la vente des surfaces excédentaires équivalent à un peu moins de 620 m<sup>2</sup> à l'horizon 2024.

**Saint Malo et Paimpol :** Le renouvellement des conventions de mise à disposition avec la restitution de surfaces (équivalent à un étage sur chaque site) à l'horizon 2025-2026.

Une information et un planning des travaux liés à la transition énergétique ont été présentés par site.

**Vote pour le projet : UNSA-UPPAMer 3 voix pour CGT-FSU 4 voix pour**

### 4 –Avis sur le projet d'Etablissement :

Le projet d'Etablissement est le document de référence concernant l'application des principes de fonctionnement, les orientations et les actions menées par l'établissement.

**Vote pour le projet d'établissement : UNSA-UPPAMer 3 voix pour CGT-FSU 4 voix pour**

### 5- information sur le changement de statut :

2 grands principes sont retenus :

- Possibilité de conserver son statut actuel sans limitation de durée
- L'Enim continuera d'exercer ses missions de service public

Des groupes de travail ont été créés permettant ainsi de couvrir tous les aspects et impacts du changement de statut : RH, budgétaire et comptable, marchés immobiliers..

L'UNSA-UPPAMer réitère sa demande afin que l'établissement mette en place une cellule spécifique qui répondra aux nombreuses interrogations notamment RH que se posent les agents.

### Autres points abordés par UNSA-UPPAMer

- ✓ Qu'en est-il du chantier d'harmonisation des balos ? En effet, suite à de nombreuses réorganisations, les intitulés des balos des services utilisés en interne et en externe sont obsolètes

Réponse : Le sujet est identifié et est prévu dans le cadre du projet du front-office. Une présentation sera faite au prochain CSA.